

<https://47.snuipp.fr/Stage-de-la-FSU-Prevention-Sante-au-Travail>



Stage de la FSU : Prévention Santé au Travail

- SNUipp 47 - Information et formation syndicales -

Date de mise en ligne : vendredi 18 décembre 2020

Dernière mise à jour : 11 février 2022

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Dans l'exercice de nos métiers, notre santé et notre sécurité sont trop souvent mises à mal par les tensions avec la hiérarchie, les pressions des parents d'élèves, les violences subies par nos élèves, le contexte actuel de la pandémie covid et autres problèmes.

Or, dans le code du travail l'employeur a le devoir d'assurer la santé et la sécurité de ses salariés.

C'est pourquoi en 2010, dans la fonction publique ont été créés les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) dans lesquels les représentants syndicaux ont pour objectif d'améliorer les conditions de travail en défendant les droits des personnels d'enseignement, d'éducation, d'administration et des agents territoriaux.

Les représentants FSU au CHSCT du Lot-et-Garonne font le choix d'organiser ce stage pour mieux vous aider dans un contexte où cette instance est fortement menacée.

Vous devez déposer votre demande auprès du supérieur hiérarchique au plus tard un mois avant la date de début du stage soit avant le 05 avril 2022.

Toutes les infos pratiques (autorisation d'absence, formulaire d'inscription) sur le site de la FSU 47
<https://fsu47.fsu.fr/prvention-sant...>